Numéro 41

Jeudi
29 novembre 1979

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Les diamants du Président : question aux douanes • Chiffres I.n.s.e.e : Giscard nie • Sommet de Dublin : c'est mal parti • Michel Pezet nouveau «premier» des Bouches du Rhône • Enquête énergies nouvelles : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine • Les tenants des «35 heures» s'adressent au patronat • St-Nazaire : police et voies de fait

Une heure avec le Président
Et toujours pas de démenti

Nous avions fait connaître, lundi, dix questions intéressant tout le monde, en souhaitant qu'elles soient posées au chef de l'Etat. Et en souhaitant aussi qu'il voulut bien y répondre. L'heure avec le Président fût sans doute trop brève. Six n'ont pas été évoquées du tout, concernant des sujets sûrement jugés sans importance pour les Français, ou de peu d'actualité, tel que : la protection de la petite épargne, les énergies nouvelles, l'environnement, les relations personnelles prolongées de M. d'Estaing avec Bokassa, la confusion des fonctions présidentielles et des moyens de l'Etat avec les besoins de la campagne électorale entamée par le président-candidat.

Une septième question a bien été posée, mais il n'y a pas été répondu. C'est pourtant celle que tous les télespectateurs attendaient. Ils attendent encore. Mardi soir encore, le temps n'était pas encore venu.

Le mercredi 17 octobre, M. Giscard d'Estaing faisait annoncer par son porte-parole à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres : «le Président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français». 41 jours plus tard, mardi 27 novembre, le Président de la République n'a toujours pas «fait justice de ce sujet».

Mépris et dédain

En effet, contrairement aux grands titres de la plupart des journaux, des télés et des radios, il n'a pas démenti avoir reçu des diamants en cadeau de son ami d'autrefois, Jean-Bedel Bokassa.

Sa courte réponse sur ce point précis vaut d'être rappelée. En voici les termes exacts : «à la question posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu en tant que ministre des Finances, j'oppose un démenti catégorique, et j'ajoute, méprisant».

Pour méprisant qu'il soit, le démenti ne concerne donc que la valeur du présent qui avait été estimé à cent millions d'anciens francs, mais non point le fait que le cadeau ait été offert, accepté et conservé par le ministre des Finances de l'époque, sur le comportement duquel le président en exercice ne paraît avoir gardé qu'un souvenir assez flou.

Il a été plus précis -pourquoi donc ?- sur ce qu'il faisait ou allait faire des dons reçus depuis qu'il est à l'Elysée. Mais pour le passé, il s'est abstenu de commettre de ces «excès de mots qui ne décrivent pas la réalité politique française». L'excès de secret ne la décrit pas davantage. Au contraire, il la cache. Comme le silence hautain et le fier dédain. Paix et repos à l'Empereur déchu et... à tous les hommes publics.

Georges Fillioud

Question au gouvernement

Le Groupe socialiste a décidé de poser la question suivante, mercredi après-midi au cours de la séance des questions d'actualité : « Pour quelle valeur M. Giscard d'Estaing a-t-il déclaré en douane les diamants qui lui ont été offerts en 1973 en Centrafrique et pour quelle valeur ont-ils été retenus et taxés par la douane ? ».

épinglé

«... quand j'ai envie de regarder ce que sont la dignité et la qualité françaises, il suffit de regarder Anne-Aymone».

Valéry Giscard d'Estaing, mardi soir à Antenne 2.

Débat I.v.g : jusqu'au bout du droit

Une réunion commune du groupe parlementaire et du Bureau exécutif du P.S, a été prévue au terme de la discussion des articles de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, afin de fixer la position de vote des députés socialistes en fonction des modifications du texte intervenues par voie d'amendements au cours du débat.

Nous avons publié hier des extraits de l'intervention de Marie Jacq. Quatre autres orateurs socialistes sont intervenus par la suite.

Edwige Avice :

L'éducation sexuelle n'a fait dans nos écoles qu'une entrée discrète. Sans le Plan ning familial, la quasi totalité de la population serait fort ignorante. Elle l'est en majorité et cette ignorance pèse lourd dans ce débat. Les I.v.g pour trois femmes sur quatre correspondent à une absence totale de contraception ou à l'utilisation d'une méthode inefficace.

Le Conseil supérieur de l'information sexuelle et de la régulation des naissances confirme à cet égard les observations du

(suite page 4)

Parce qu'elles sont accablantes pour sa politique Giscard décide :
«Les prévisions de l'Insee n'ont aucune valeur»

Bas les masques ! Mardi soir à la télévision le grand Pédagogue de l'économie s'est fourvoyé. Sur le mode de «Je ne parle que de ce qui va dans mon sens».

Symptomatique de cette attitude, la réponse présidentielle à une question portant sur les prévisions de l'I.n.s.e.e à horizon 1985, prévisions qui font apparaître un gonflement continu du chômage qui dépasserait largement les 2 millions. Pour Giscard, la question est sans fondement : «Je n'attache aucune valeur à ces prévisions». Pourquoi ? parce que ses services sont incapables de fournir avec précision le taux de croissance pour l'année en cours. Alors pensez donc, mon bon monsieur, comment prévoir ce qui se passera dans cinq ans !

N'importe quel étudiant en économie qui utiliserait cet argument de café du commerce se ferait recaler avec un zéro pointé. Dans la bouche du chef de l'Etat il est particulièrement inquiétant. Car les dites prévisions, pudiquement baptisées «projections» par l'I.n.s.e.e, servent de canevas aux travaux de préparation du VIIIe Plan actuellement en cours. Elles ont même été réalisées dans cette intention.

Le «Je ne veux pas le savoir» de Giscard équivaut à une mise en question des services de l'Etat dont le métier est de réfléchir à l'économie à moyen terme -soit une division de l'I.n.s.e.e- et est propre à décourager d'avance les centaines de personnes qui siègent dans les commissions de préparation du Plan.

Ecartant d'un revers de main l'ensemble du travail réalisé par l'I.n.s.e.e à horizon 1985, Giscard évite une question fondamentale : «Faut-il poursuivre la politique Barre ?» Puisque la conclusion principale qui se dégage de ce travail est que précisément cette politique sera particulièrement génératrice de chômage.

Détails mesquins ?

POSITION

La semaine de 35 heures

Même le patronat pourrait y trouver son compte

par Gérard Bapt (1) et Jean Laurain (2)

Dimension essentielle de l'action émancipatrice du socialisme, la réduction du temps de travail - du «temps contraint» - tient une place essentielle dans le dispositif d'ensemble des propositions économiques du P.s. Il est donc important de considérer les arguments opposés par la droite et le patronat à la semaine de 35 h. Ils tiennent - parfois de manière contradictoire - au précédent de 1936, à l'efficience de la réduction de la durée du travail pour la création d'emplois, à son coût enfin.

1. Pour le C.n.p.f : «les 40 heures ont entraîné en 1936 une baisse de production et de chômage. Cela disqualifie les 35 h en tant qu'instrument économique possible».

Mais s'il n'est pas niable que des chutes sectorielles de production se soient produites en 1936, elles provenaient à la fois de l'application brutale et uniforme de la réduction du temps de travail - ce dont il ne s'agit pas aujourd'hui - et de l'absence de volonté du patronat de maintenir la production : il n'y eut pas de tentative d'accroître l'embauche, et la relance de l'économie dépendait pour l'essentiel de l'initiative privée et d'un effort d'investissement qui ne fut pas réalisé par le patronat de l'époque, patronat dont A. Sauvy lui-même signale le caractère «si profondément malthusien». Or le gouvernement de la gauche aurait infiniment plus de possibilités de contrôle et de moyens d'intervention qu'en 1936 !

Des emplois supplémentaires

2. La réduction du temps de travail ne constituerait pas un facteur de création d'emplois :

Les études de l'I.n.s.e.e, les travaux du Comité «Emploi et Travail» du VII[e] Plan, ont montré que lorsque la réduction de la durée du travail est adaptée aux ressources en main-d'œuvre inutilisées - il en existe ! - lorsqu'elle est modulée entre branches industrielles, lorsque des délais suffisants sont laissés aux adaptations inévitables, elle peut se produire sans perte de production avec embauche supplémentaire.

3. Le coût économique, l'accroissement des charges qui en résulterait pour les entreprises s'il n'y a pas «compensation salariale» (c'est-à-dire diminution du salaire) serait insupportable... Constatons qu'en terme de coût salarial horaire moyen, la France ne vient qu'au 5[e] rang, juste avant l'Italie, et loin derrière cette R.f.a si souvent donnée en exemple dont le coût salarial moyen est de 80 % plus élevé !

Le patronat de la sidérurgie a refusé toute réduction du temps de travail avant de licencier : une étude du ministère du Travail portant sur les groupes Usinor, Sacilor et C.n.m, vient pourtant de montrer que la réduction à 33 h 36 pour les continus, 36 h pour les discontinus, 40 h pour les autres postes aurait permis de gagner 5 800 emplois et de dégager un solde positif de 85 millions de francs, compte tenu des primes de licenciement, des indemnités de chômage et des pertes de recettes de cotisations sécurité sociale conséquences des licenciements.

Une priorité absolue

Si le patronat de la sidérurgie en R.f.a ou en France, a refusé cette perspective, c'est parce que la lutte pour les 35 h est une lutte de classe. Il n'y aura pas d'évolution «spontanée» de la droite et du patronat en faveur de la réduction massive du temps de travail. Objectif que les socialistes replacent dans le cadre d'une politique cohérente associant relance de la consommation populaire et des équipements collectifs, relance sélective des investissements et de la production dans le cadre d'une planification démocratique appuyée sur un secteur public élargi.

En France la durée du travail et le taux de chômage sont parmi les plus élevés en Europe : les socialistes y placent l'objectif des 35 h au rang des priorités absolues.

(1) Député de la Haute-Garonne
(2) Député de la Moselle

ENQUETE ENERGIES

«Nous prouverons, nous, le mouvement en marchant» a affirmé François Mitterrand en proposant aux élus socialistes l'élaboration de plans de recherche et d'utilisation des énergies éternelles. Nous avons présenté (Riposte n° 39) l'Association pour le développement des énergies nouvelles ainsi que le point de vue d'Alain Bombard qui la préside. Dans ce tour de France, la parole a ensuite été donnée aux régions socialistes du Limousin, du Nord-Pas de Calais, de Provence-Côte d'Azur, de Bourgogne et d'Auvergne (Riposte n° 40). Aujourd'hui, les trois régions du Grand Sud Ouest, Midi-Pyrénnées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine. Nous poursuivrons notre enquête sur les initiatives existantes. Faites-nous, vous aussi, connaître celles de vos régions.

Géothermie, solaire

Le grand Sud-Ouest n'a pas attendu Giscard

Pour les élus socialistes qui sont à la tête des trois régions du Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) le discours du chef de l'état à Mazamet pourrait -en ce qui concerne le développement des énergies nouvelles - se résumer en ces termes : beaucoup de bruit pour rien. Ils font aussi remarquer que les socialistes n'ont pas attendu le voyage dans leurs régions du président de la République pour prendre des initiatives dans le domaine du solaire et la géothermie.

En Aquitaine, l'idée de créer «Aquitainergie», une structure comparable à «Norcalénergie» (voir Riposte n° 40) a rapidement fait son chemin. Lancée à Pau, le 7 septembre dernier, par André Labarrère, elle a été reprise le 15 octobre par le Conseil régional. En accord avec les cinq départements, les communes importantes de la région, l'université de Bordeaux, le Bureau de recherches géologiques et minières (B.r.g.m), les organismes consulaires et la Société Nationale Elf Aquitaine.

L'association devrait voir le jour dès février 1980. Une double vocation lui est assignée : la recherche d'économies d'énergie et le développement des énergies nouvelles. Elle financera des opérations, servira de conseil aux collectivités locales. L'information et la formation sont aussi au programme d'«Aquitainergie».

Dans cette région que les experts s'accordent à reconnaître comme particulièrement bien douée au plan géothermique (de l'eau peu minéralisée à 45° - 50° de température entre 1200 et 1400 mètres de profondeur) le B.r.g.m s'active beaucoup. Le forage (1850m) effectué en 1976, qui a permis d'alimenter en eau chaude 384 logements à Mont de Marsan, ainsi que l'hôpital et une partie de la base aérienne de cette ville, donne bon espoir quant à la quinzaine de forages effectués sur le territoire de la communauté urbaine de Bordeaux dont le socialiste Michel Sainte-Marie est président.

Le Conseil régional de **Midi-Pyrénées** finance une étude du B.r.g.m pour mesurer les gradients de température de cette nappe d'eau chaude souterraine d'Aquitaine. Financement également de la région pour le projet d'installation du chauffage géothermique de serres à Thoux-Saint Cricq (Gers) pour la somme de 150 000 F. Un autre projet plus ambitieux concernant 18ha à La Mazère est à l'étude. Lui aussi devrait être financé par le Conseil régional.

Dans le domaine du solaire la région a cofinancé en 1976 l'installation du chauffage pour un groupe scolaire à Carbonne (Haute-Garonne) coût : 118 750 F. Un atout pour la région Midi-Pyrénées : une équipe toulousaine de chercheurs et d'ingénieurs planchent déjà sur le sujet et ont exporté certains de leurs travaux en Algérie.

C'est en **Languedoc-Roussillon,** très exactement à Odeillo (Pyrénées Orientales), que «Thémis», la première centrale solaire doit voir le jour. Malgré les réductions de crédits qu'a connus ce projet il devrait, de l'avis des spécialistes constituer un banc d'essai pour la technologie avancée. Le Conseil régional en cofinance l'installation.

Le 3 juillet dernier l'assemblée régionale a voté le principe de la création d'une Fondation pour les énergies nouvelles et le développement. Opération montée en commun avec la Région Provence-Côte d'Azur. Son but : promouvoir la réflexion sur l'aménagement des régions ainsi que des pays en voie de développement avec les énergies nouvelles. Chaque année la fondation distribuera plusieurs prix pour les meilleurs réalisations et les meilleures recherches.

Un fond d'intervention pour les collectivités locales en matières d'énergies nouvelles est actuellement mis sur pied par le Conseil régional. Opérationnel en 1980, il aidera les petites communes à s'équiper en solaire.

Dans notre prochain numéro :
La cité solaire de Carcassonne

RIPOSTE
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils,
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

CINEMA ET MONDE RURAL

Le spectateur de cinéma en milieu rural, thème d'un colloque qui se déroule à Aurillac (Théâtre municipal) jusqu'au 2 décembre et qui abordera les problèmes de diffusion, de promotion et d'équipements, le rôle des associations culturelles locales aussi bien que ceux de production et de réalisations de longs et courts métrages en milieu rural.

Jack Lang, délégué à la Culture, représente le P.s et a remis aux participants un message de François Mitterrand dans lequel on peut lire :

«A la campagne, les salles disparaissent comme les lignes de chemin de fer, les écoles et les bureaux de poste, tandis que la télévision enferme exclusivement chacun chez soi.

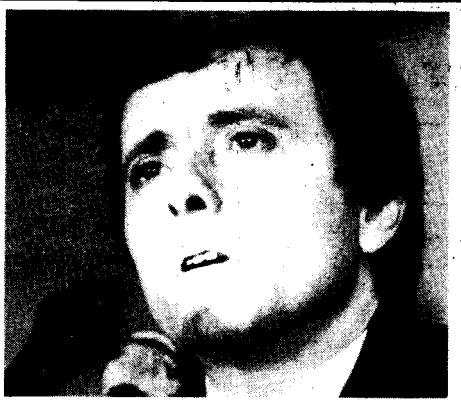
«Ainsi, 70 % des Français sont-ils privés du droit au cinéma et en particulier du droit à la vision des œuvres nouvelles.

«En détachant le cinéma du public populaire, on l'a dépouillé de son inspiration première. Réservée au public des salles d'exclusivité, qui doit acquitter des prix de place élevés, la célébration des films nouveaux s'ordonne dans le climat glacé de cercles étroits sélectionnés par l'argent (...).

«Conséquence de ce système rentabiliste : la terre de France est le plus souvent bannie des écrans (...).

«Les grands films ruraux d'aujourd'hui existent, ils s'appellent l'**Arbre aux sabots, Padre Padrone, les Moissons du ciel ou Sibériade.** Et les spectateurs connaissent mieux la vie des paysans italiens, américains ou russes que la condition rurale française (...).

«Aussi les socialistes prendront-ils l'initiative d'une série de campagnes en faveur du droit au cinéma pour tous. Ils convieront les professionnels français à des assises nationales à Hyères le 12 juin prochain, au cours desquelles sera délibéré un projet de «charte nationale» pour le cinéma français».



Bouches du Rhône : un nouveau Premier

«Nous allons nous mettre au travail. Il ne manque pas». C'est par ces mots que Michel Pezet, élu hier Premier secrétaire de la Fédération des Bouches du Rhône, a inauguré ses nouvelles fonctions.

Avocat inscrit au Barreau de Marseille, socialiste depuis 1959, membre du Comité directeur dix ans plus tard, aujourd'hui Conseiller municipal marseillais, Conseiller régional de Provence-Côte d'Azur chargé de la Culture, Secrétaire national du P.s à l'Environnement depuis le congrès de Metz, Pezet a effectivement du pain sur la planche.

Pour son portrait complet, se reporter à Riposte n° 34 du 20 novembre, photographie exceptée : une erreur de montage avait en effet illustré le «close-up» de Michel Pezet d'une photo d'Yves Durand - Nos excuses à l'un et à l'autre.

SAINT-NAZAIRE L'écharpe tricolore ne vaut pas un bon casque

Lundi prochain 3 décembre à 15 h 30 au tribunal de Grande Instance de Saint-Nazaire sera évoquée l'affaire Claude Evin contre Etat français à la suite d'une plainte pour voies de fait déposée par le député socialiste.

Le 20 décembre dernier, Claude Evin avait été victime à Saint-Nazaire d'une agression de la part des forces de police. On se souvient en effet qu'alors, avec d'autres élus locaux, il s'efforçait d'aplanir le différend opposant la direction et les travailleurs des Chantiers de l'Atlantique, les forces de l'ordre étaient intervenues, sans sommation, à l'intérieur de l'Hôtel de Ville le frappant brutalement alors qu'il était ceint de son écharpe de parlementaire et qu'il tentait de rétablir le calme en s'interposant entre les manifestants et la police.

A l'issue de l'audience, une conférence de presse sera organisée à la mairie de Saint-Nazaire, en présence des deux avocats : Me Jacques Ribbs, avocat au Barreau de Paris, et Me André Tiniere, avocat au Barreau de Saint-Nazaire.

AGENDA

1er décembre. Narbonne. Meeting socialiste avec François Mitterrand pour le 50e anniversaire de l'élection de Léon Blum.

4 décembre. Paris. Problèmes de la liaison fluviale Rhin-Rhône : réunion des premiers secrétaires fédéraux et des parlementaires des départements.

5 décembre. Assemblée nationale. Conférence de presse de François Mitterrand et Lionel Jospin : questions internationales.

6 décembre. Paris. Réunion organisée par la Commission énergie du 7e arrondissement.

8-9 décembre. Paris. Comité directeur.

SOUTIEN DU P.S A LA SEMAINE D'ACTION

Le P.s apporte son soutien aux actions engagées par les organisations syndicales dans la semaine du 26 au 30 novembre. Cette action unitaire se situe dans une période où la combativité s'exprime déjà avec vigueur dans des entreprises comme l'Alsthom, Dassault, les contrôleurs aériens et bien d'autres. Les luttes des travailleurs sont d'autant plus importantes aujourd'hui, que le développement de la crise frappe de plus en plus la masse des salariés, alors que les profits des grandes entreprises progressent sensiblement.

Tout en multipliant de vagues promesses à caractère électoraliste, Giscard d'Estaing et son gouvernement appuient le grand patronat dans cette politique nocive pour les travailleurs.

Les revendications syndicales avancées au cours de cette semaine d'action, trouvent écho dans les positions socialistes : la réduction du temps de travail, l'abaissement à 35 heures avec salaire maintenu, est un objectif majeur de notre époque et doit concourir avec d'autres mesures de la réalisation du plein emploi. Une proposition de loi socialiste sera prochainement déposée dans ce sens. L'amélioration des bas salaires exprime une volonté de justice sociale en même temps qu'elle concourt à la réduction de l'éventail des salaires et des revenus.

La défense des libertés syndicales répond à l'escalade de la répression patronale. Le P.s prépare de nouvelles propositions de loi permettant d'améliorer le droit syndical et le droit des travailleurs dans l'entreprise.

Les luttes sont indispensables pour obtenir des améliorations immédiates, mais elles permettent, de plus, d'opposer une résistance à la politique giscardienne empêchant une détérioration plus grave encore. Le P.s poursuit son action pour des solutions durables.

En correspondance avec un sentiment unitaire toujours très profond parmi les travailleurs et sans se laisser décourager par les refus, les socialistes proposent et proposeront de réaliser l'union la plus large dans les luttes.

Le Secrétariat national du P.s appelle tous ses militants à être présents au maximum dans les actions de cette semaine. Il appelle également ses élus et ses Fédérations à organiser concrètement l'appui du P.s aux luttes des travailleurs et à faire connaître ses positions notamment à l'occasion des manifestations décidées.

(Communiqué du Secrétariat national aux Entreprises)

DANS LES FEDERATIONS

HAUTES-ALPES : à Gap, le 9 décembre, journée fédérérale sur le thème «vivre, travailler et décider au pays».

RHÔNE : Villeurbanne - accord de jumelage avec Moghilev, ville de Bielorussie.

MARNE : Epernay - émission spéciale de Radio-Riposte.

Convergence P.c - R.p.r (suite)

Extrait d'un éditorial d'André Vieuguais dans les Cahiers du Communisme de juin 1974 : «l'appel aux gaullistes par exemple, ne date pas de la dernière campagne électorale. Il a pu prendre appui sur les appels de Maurice Thorez en 1936 à réaliser «le front des Français», «l'union de la nation française contre les deux cents familles» sur l'expérience des luttes communes pour la libération de la France, sur l'expérience des luttes plus rapprochées contre la Communauté européenne de défense (C.e.d), pour l'autodétermination du peuple algérien contre l'O.a.s, contre l'intervention américaine au Vietnam.

Comme le déclarait Georges Marchais à l'issue du Comité central du 8 mai 1974 : «entre les communistes et les gaullistes, il y a des choses qui ne sont pas liées à des circonstances électorales, mais qui sont autrement plus profondes. Il s'agit de l'attachement à la nation et à sa grandeur, de l'aspiration à voir notre peuple rassemblé pour faire une société plus juste, plus fraternelle, au progrès de laquelle participent réellement tous les Français».

Télé-P.S.

FRANCOIS MITTERRAND SERA SAMEDI A NARBONNE POUR LE 50ème ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE LEON BLUM.

Jeudi à Dublin
Sommet des Neuf à 8 contre 1 ?

Les regards jetés sur nos partenaires britanniques sont sévères : ils jouent les empêcheurs de tourner en rond, et après les propos tenus au Parlement européen, chacun s'attend à voir à partir de jeudi à Dublin, un sommet particulièrement chaud.

Madame Thatcher refuse de payer la contribution britannique au budget de la C.e.e, telle qu'elle était inscrite dans le contrat d'adhésion :
- parce que la somme à verser est trop lourde pour l'économie du Royaume-Uni,
- parce qu'elle donne plus qu'elle ne reçoit, *avec un déficit pour 1980 de près de* 9 milliards de francs.

Madame Thatcher trouve probablement de bonnes raisons nationales et électorales pour raisonner ainsi, mais ses arguments ne tiennent pas. D'abord parce qu'en relation internationale, on honore sa signature (*signature d'un ministère conservateur, qui* plus est), quelles que soient les circonstances. Ensuite parce que la contribution du Royaume-Uni ne représente que 0,5 % du P.n.b national.

Enfin, parce que le poids du déficit est dû en grande partie au fait que les Britanniques n'ont pas adapté leur système d'importation de produits agricoles aux mécanismes financiers de Bruxelles. En pratiquant négligemment le principe de la préférence communautaire, au profit de leurs partenaires historiques du Commonwealth, ils accentuent en effet automatiquement le prix à payer pour cette persistance *d'une situation antérieure à leur entrée* dans la C.e.e.

Dans la volonté de modifier le système, tout le monde tombe à bras raccourcis sur le marché agricole, qui absorbe 70 % du budget de la Communauté.

Et la fronde britannique permet en effet de poser des questions pertinentes.

La P.a.c (Politique agricole commune) profite trop aux gros agriculteurs, ne permet pas de compenser les disparités régionales et est axée sur un système conservateur de garantie de prix qui n'incite pas à planifier de grandes réformes de structures.

Questions tactiques pour Madame Thatcher. Mais questions fondamentales pour le gouvernement français qui n'a jamais cru nécessaire de les poser.

Autre question que personne ne pose, considérant sans doute que l'Europe est isolée et ne participe pas aux négociations *mondiales sur les échanges : de quel poids* pèsent les négociations du G.a.t.t ? Et le rapport de force favorable à l'économie américaine qui régit les échanges agricoles mondiaux ne coiffe-t-il pas l'apparente liberté d'ajustement de la Politique agricole européenne ?

On voit qu'il ne manque pas d'arguments ni d'initiatives en réserve pour le négociateur français.

Mais, arcbouté sur la persistance d'intérêts acquis, il ne pourra à Dublin jouer, ni les trouble-fête, ni les maîtres de cérémonie.

Jean Fabre : 6 mois de prison

A l'heure où la guerre, l'idée de la guerre, la peur et le désir de la guerre semblent s'installer dans les consciences aux quatre coins du monde, un homme se dresse devant les juges pour dire «la passivité c'est encore accepter. Je ne participe pas à cette complicité» et encore : «Je suis ici parce que j'ai pris au sérieux Giscard dénonçant, en juin 78, à la tribune de l'O.n.u, la course aux armements».

Verdict : six mois d'emprisonnement dont cinq avec sursis. Une condamnation qui pour être «légère» n'en est pas moins symbolique et dont Jean Fabre, insoumis français, Secrétaire général du Parti radical italien, portera la marque sur son casier judiciaire. Jean Fabre ne fera pas appel : c'est l'histoire qui jugera de cette petite réponse des magistrats français à un homme qui interpelait son époque.

Débat I.v.g

(suite de la première page)

Planning familial, de même que la sous-*information des jeunes et ses résultats :* maternité au premier rapport sexuel, notamment.

(...) Que cesse l'exploitation financière de la détresse des femmes et que l'argent ne trace pas la ligne de partage entre celles qui peuvent avorter et les autres. Cela suppose *la prise en charge de l'intervention et des* actes pré et post-I.v.g par la Sécurité sociale.

François Autain

L'avortement est le dernier recours. Pourquoi le gouvernement se refuse-t-il à *mettre en oeuvre une véritable politique de* prévention de l'avortement ? Seule une minorité de femmes a pu profiter de la loi sur la contraception, loi positive mais dont l'article 5 restreint considérablement la portée puisqu'il interdit toute propagande. Quant au Conseil supérieur de l'information sexuelle, *il a surtout brillé par sa discrétion* : son action se résume à la publication de deux brochures, au demeurant confidentielles.

Alain Richard

Ce qui me gêne toutefois, c'est qu'une *grande majorité de ceux qui voteront seront* des hommes. Une telle situation doit nous rendre scrupuleux : nous n'aurons jamais à supporter directement les conséquences d'un avortement ni, du reste, à vivre une grossesse prolongée. Dès lors, il est de notre devoir de faire preuve de modestie, de garder une certaine réserve et je me suis senti mal à l'aise devant certaines manifestations de véhémence ou de rigidité.

Il faut d'emblée ne pas faire état d'engagements philosophiques dans ce débat. Ainsi le veut le principe de laïcité et de neutralité sur lequel repose notre rôle de législateur : il n'appartient pas à l'Assemblée de fixer un code moral de la procréation dans ce pays ni d'imposer tel ou tel *comportement aux couples de France. Tout* esprit de croisade, toute volonté de normalisation ou d'imposition d'une règle immanente doivent être bannis ; c'est pourquoi je regrette que certains aient donné une telle importance à leurs références religieuses ou philosophiques.

Bernard Derozier

Les socialistes ont proposé un certain nombre d'amendements, mais la plupart ont été refusés en commission. Nous n'aurons cependant pas l'inconscience de favoriser par notre attitude un retour en *arrière. Nous continuerons à nous battre* pour que la nouvelle loi soit appliquée dans des conditions normales. En 1975, nous avons reconnu un droit. Ayons le courage aujourd'hui d'aller jusqu'au bout en donnant aux femmes les moyens de l'exercer.

Les socialistes revendiquent pour chacun *l'exercice de la liberté et de la responsa*bilité. Ils montreront par leur vote et par leur action, qu'il ne s'agit pas seulement de discours.

Delle Alsthom à Villeurbanne
Le conflit est entré dans sa cinquième semaine

Des débrayages ont eu lieu chez Alsthom-Aytré, à la Rochelle où les travailleurs (1 800 au total) demandent l'ouverture de négociations.

La grève continue à l'usine Delle-Alsthom de Villeurbanne où les ouvriers après cinq semaines de lutte n'ont toujours pas obtenu l'ouverture des négociations.

*Ils sont soutenus par la municipalité socia*liste. Charles Hernu et son adjoint à l'emploi, Charles Gourdin, ont effectué plusieurs demandes auprès de la direction et du préfet, à la suite desquelles ils dénoncent «la dureté et la maladresse, inutiles et nocives, du patronat antisocial de la métallurgie qui porte en définitive l'entière responsabilité des difficultés inhérentes à l'entreprise et de l'aggravation des conditions de vie des travailleurs». En conséquence, ils appellent le patronat à négocier immédiatement et les pouvoirs publics à imposer cette négociation.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F. Date et signature :

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.